

## ANNEXE B

### DECLARATION DE CANDIDATURE A LA MUTATION, AU DETACHEMENT, AU RECRUTEMENT OU A L'INTEGRATION<sup>1</sup> SUR UN EMPLOI PROFESSEUR DES UNIVERSITES (ANNEE 2000) (Décret n° 84 - 431 du 6 juin 1984 modifié)

Adressée au chef d'établissement de : .....

Section CNU : .....

Profil : .....

Article : .....

Emploi n°<sup>2</sup> : .....

*Journal officiel* du 10 mars 2000

Je soussigné(e) M. - Mme - Mlle<sup>1</sup>

NUMEN<sup>3</sup> : .....

Numéro de qualification : .....

Nom patronymique : .....

Nom marital : .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse à laquelle seront acheminées toutes les correspondances<sup>4</sup> :

Résidence, bâtiment, escalier (s'il y a lieu) : .....

Rue : ..... N° : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Télécopie : ..... Adresse électronique : .....

Fonctions et établissement actuel : .....

Diplôme : .....

déclare faire acte de candidature sur l'emploi ci-dessus désigné.

Fait à ....., le .....

*Signature*

<sup>1</sup> Entourer la mention utile.

<sup>2</sup> Porter le numéro de l'emploi concerné. Dans le cas où plusieurs emplois portant le même intitulé (mêmes sections et profils) sont publiés dans le même établissement, la demande est réputée concerner chacun de ces emplois, sauf en ce qui concerne les emplois affectés à des instituts ou à des écoles faisant partie de l'université pour lesquels il convient de faire acte de candidature séparément.

<sup>3</sup> Pour les personnels de l'éducation nationale.

<sup>4</sup> Aucune modification d'adresse ne pouvant être prise en compte, les candidats sont invités à s'assurer, le cas échéant, de la réexpédition de leur courrier.